

### COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 6 décembre 2023

Besançon, le 7 décembre 2023

Membres présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Philippe CREMER / Madame Valéry GARCIA / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Monsieur Michel PELLATON / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Monsieur André TERZO / Madame Sylvie WANLIN

#### Membres excusés :

Monsieur Bernard AVON / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA, donne pouvoir à Monsieur André TERZO / Monsieur Michel JOURNEAUX, donne pouvoir à Monsieur Philippe CREMER / Monsieur Jamal-Eddine LOUHKIAR / Madame Anne VIGNOT, donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN

Quorum: 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

#### Sont présents :

- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets événementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Marie-Jeanne URLACHER, Chargée de mission Accessibilité
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

La séance est ouverte à 17h05 sous la Présidence de Madame Sylvie WANLIN, Viceprésidente du CCAS.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Vice-présidente :

- Ouvre la séance du Conseil d'Administration,
- Procède à la vérification du quorum,
- Annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- Invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêt à se signaler lors de l'examen des rapports.

#### ORDRE DU JOUR

### Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023.

## Question n° 2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétence

Rapporteur: Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétence de la Vice-présidente ;
  - ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

### Question $n^{\circ}3$ : Indemnisation de deux agents dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur: Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement l'indemnisation de Madame Odile GALLI à hauteur de 500 euros au titre de la protection fonctionnelle ;
- ✓ Votent favorablement l'indemnisation de Monsieur Joël GUILLOT à hauteur de 12 405 euros au titre de la protection fonctionnelle.

### Question n° 4 : Cession de la Résidence autonomie Henri Huot à la Ville de Besançon

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la cession du bâtiment de la Résidence autonomie Henri Huot au profit de la Ville de Besançon, au prix de 1 250 000 euros ;

Autorisent la Vice-présidente à signer tous les actes devant intervenir à cet effet, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de la ville, acquéreur.

#### Question n° 5: Décision Modificative n°4

Rapporteur: Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- √ Votent favorablement la Décision Modificative n°4;
- √ Votent favorablement la correction du résultat d'investissement 2022 du budget SSIAD, repris au budget 2023.

### Question n° 6 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'ouverture des crédits d'investissement 2024 par anticipation pour le budget principal et les 7 budgets annexes.

### Question n° 7: Adoption de la nomenclature comptable M57

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Adoptent le référentiel budgétaire et comptable M57 dès le 1er janvier 2024 pour le Budget principal.

# Question n° 8 : Fonds d'appui pour des territoires innovants séniors - Financement des études de programmation relatives à la construction de la future résidence autonomie

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- √ Votent favorablement la convention de financement à conclure avec le Réseau
  Francophone des Villes Amies des Aînés;
  - ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer ladite convention.

# Question $n^{\circ}9$ : Renouvellement des conventions de partenariat avec l'UDCCAS et de mise à disposition de personnel

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- Approuvent la poursuite du partenariat mis en place entre le CCAS et l'UDCCAS du Doubs ;
  - ✓ Votent favorablement le projet de convention de partenariat ;
- Autorisent la Présidente à signer la convention de partenariat et tout document nécessaire à sa mise en œuvre, et ses éventuels avenants ;
- Se prononcent favorablement sur la convention de mise à disposition de Mme GOISSET auprès de l'Union Départementale des CCAS du Doubs ;
- Autorisent la Présidente à signer ladite convention de mise à disposition de personnel, les avenants et les actes y afférents.

#### Question n°10 : Forfait Mobilités Durables

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Se prononcent favorablement sur les évolutions du Forfait Mobilités Durables.

### Question n°11 : Rapport Social Unique

Rapporteur: Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Conformément à l'article L 231-4 du code général de la fonction publique, le Conseil d'Administration est informé de l'alimentation du RSU et de la possibilité de consultation de cette base de données.

# Question n°12 : Participation aux frais de repas du personnel - Renouvellement de la convention de partenariat avec la structure de restauration Les Tables d'Uzel

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Se prononcent favorablement sur le renouvellement de la convention de partenariat avec Les Tables d'Uzel ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport, et ses éventuels avenants.

### Question n°13 : Attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions définies, au profit des fonctionnaires et contractuels de droit public.

### Question n°14 : Rapport Annuel d'Accessibilité 2022

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport d'accessibilité 2022.

Question n°15 : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2023-2027 entre le Département du Doubs et le CCAS de Besançon, relatif au service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance du contrat-cadre du CPOM 2023-2027, proposé par le Département du Doubs ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer ce contrat, et à valider les engagements pris dans ce contrat ainsi que les modalités de financement y afférant ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les avenants ultérieurs au contrat-cadre initial du CPOM 2023-2027, notamment les avenants annuels liés à l'évolution du tarif socle.

# Question n°16 : Prolongation pour 2024 des conventions-cadres de partenariat avec les Maisons de quartier associatives

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- √ Se prononcent favorablement sur la prolongation pour 1 an des conventionscadres de partenariat avec les 4 Maisons de quartier associatives pour l'année 2024;
- ✓ Autorisent la Vice-Présidente, à signer les avenants à intervenir avec l'ASEP, le Comité de quartier Rosement / St-Ferjeux et la MJC Palente;

- ✓ Autorisent la Vice-Présidente, à signer l'avenant à intervenir avec la MJC Clairs-Soleils, sous réserve du respect par l'association de ses obligations règlementaires et engagement contractuels (cf. article 11 de la convention-cadre 2019-2023), à savoir la transmission à la Ville :
  - du rapport d'activité 2022 ;
  - du rapport financier 2022 intégrant les comptes annuels certifiés et les balances générales et analytiques;
  - du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022 et du rapport spécial 2022 du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées.

# Question n°17 : Convention de partenariat dans le cadre de l'action « Accompagnement Vers et Dans le Logement » - Année 2023

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Valident le partenariat entre le CCAS et l'Etat dans le cadre de la convention d'objectifs présentée en annexe pour l'année 2023 ;
  - ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention, et ses éventuels avenants.

# Question n°18 : Convention de financement ARS - Poste de psychologue au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale L'AGORA

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- $\checkmark$  Votent favorablement la perception d'une subvention pour le financement de 0,5 ETP de psychologue ;
  - ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention susvisée ;
  - ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les avenants à la convention 2023 ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente à engager les négociations avec l'Agence Régionale de Santé.

# Question n°19 : Renouvellement de la convention de gestion entre le CCAS de Besançon et le GEM la Grange de LéO

Rapporteur: Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

√ Votent favorablement la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « La grange de LéO » ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « La grange de LéO », et ses éventuels avenants.

# Question n°20 : Modification de la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « Les amis de ma rue là »

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « Les amis de ma rue là » ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « Les amis de ma rue là », et ses éventuels avenants.

### Question n°21 : Lundisociable 2024 - Appel à manifestation d'intérêt

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la modification de l'enveloppe consacrée à l'appel à manifestation d'intérêt ;
  - ✓ Autorisent les membres de la commission à désigner les partenaires retenus ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les conventions de partenariat avec les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt.

### Information n°1 : Calendrier 2024 des réunions du Conseil d'Administration

Rapporteur: Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du calendrier 2024 des réunions du Conseil d'Administration.

Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS, procède à la clôture du Conseil d'Administration à 19h21.

en to fe un at migal in paten empany an nombrinou zo so somble de distribue en seculo. Ten un en en esta

stranger in the Maylanes Cylus 1999 - The November 1 at 1900 - A

Agræss descriptibles som fill et en endefil har merrinder in fordrinde statification of præsidation of en elle ende

and the second distribution of the property of the property of the second distribution of the second d

of and traffer the street of t

and the second of the second section is the second

n de la company de la comp Se la company de la company

The second of th

The second secon